

11.2 Reporting SASB

Le reporting ci-dessous présente, au niveau de la Compagnie, un ensemble d'indicateurs en matière de développement durable selon le standard américain SASB EM-EP (*Oil & Gas – Exploration & Production*). Ce reporting reprend partiellement les éléments du Rapport de durabilité (chapitre 5).

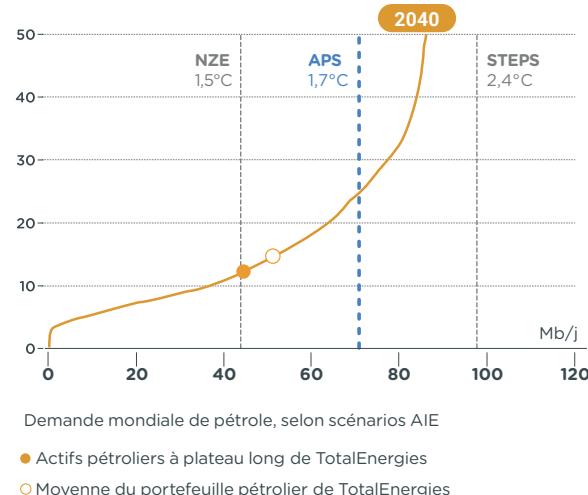
Réf. SASB	Indicateur	Publié	Informations publiées par TotalEnergies (2024)
Émissions de gaz à effet de serre			
EM-EP-110a.1	Émissions mondiales brutes directes (Scope 1)	Oui	33 Mt CO₂e (Source : DEU 2024, §5.2.1.3)
	Pourcentage de méthane dans les émissions directes	Oui	0,8 Mt CO₂e (29 kt CH₄), i.e., 3% (Source : DEU 2024, §5.2.1.3)
	Pourcentage couvert par les règlements limitant les émissions directes	Oui	54% (Source : DEU 2024, §5.2.1.3)
EM-EP-110a.2	Part du brûlage de gaz dans les émissions mondiales brutes directes	Oui	3 Mt CO₂e
	Part des autres modes de combustion dans les émissions mondiales brutes directes	Oui	25 Mt CO₂e
	Part des émissions des procédés dans les émissions mondiales brutes directes	Oui	4 Mt CO₂e
EM-EP-110a.3	Part des émissions d'évacuation dans les émissions mondiales brutes directes	Oui	0,5 Mt CO₂e
	Part des émissions fugitives dans les émissions mondiales brutes directes	Oui	<0,1 Mt CO₂e
	Discussion des stratégies ou plans, à long terme et court terme, de gestion des émissions directes et des objectifs de réduction des émissions et analyse des performances réalisées par rapport à ces objectifs	Oui	TotalEnergies s'est fixé des objectifs et a mis en place un ensemble d'indicateurs pour piloter sa performance (se reporter au point 5.2.1 du chapitre 5) (Source : DEU 2024, §5.2.1)
Qualité de l'air			
EM-EP-120a.1	Émissions atmosphériques des polluants suivants : NO _x (hors N ₂ O)	Oui	57 kt (Source : DEU 2024, §5.2.2.3)
	Émissions atmosphériques des polluants suivants : SO _x	Oui	SO₂ : 17 kt (Source : DEU 2024, §5.2.2.3)
	Émissions atmosphériques des polluants suivants : composés organiques volatils (COV)	Oui	COVnm : 35 kt (Source : DEU 2024, §5.2.2.3)
	Émissions atmosphériques des polluants suivants : particules en suspension (PM ₁₀)	Oui	3 kt de poussières totales (Source : DEU 2024, §5.2.2.3)

Réf. SASB	Indicateur	Publié	Informations publiées par TotalEnergies (2024)
Gestion de l'eau			
EM-EP-140a.1	Quantité totale d'eau douce prélevée	Oui	92 000 megalitres (Source : DEU 2024, §5.2.3.5)
	Pourcentage de l'eau douce prélevée provenant de régions à stress hydrique de base élevé à extrêmement élevé	Oui	61% (Source : DEU 2024, §5.2.3.5)
	Quantité totale d'eau douce consommée	Oui	45 000 megalitres (Source : DEU 2024, §5.2.3.5)
	Pourcentage de l'eau douce consommée provenant de régions à stress hydrique de base élevé à extrêmement élevé	Oui	58%
EM-EP-140a.2	Volume d'eau produite et reflux généré	Oui	129 265 megalitres (indicateur portant sur le secteur EP seulement)
	Pourcentage d'eau rejetée	Oui	53% (indicateur portant sur le secteur EP seulement)
	Pourcentage d'eau injectée	Oui	47% (indicateur portant sur le secteur EP seulement)
	Pourcentage d'eau recyclée	Oui	0% (indicateur portant sur le secteur EP seulement)
EM-EP-140a.3	Teneur en hydrocarbures des rejets aqueux	Oui	Offshore : 11,2 mg/l Onshore : 2 mg/l (Source : DEU 2024, §5.2.2.3)
	Pourcentage des puits de fracturation hydraulique pour lesquels la composition chimique des fluides de fracturation a été rendue publique	Oui	79%
	Pourcentage des sites de fracturation hydraulique dans lesquels la qualité des eaux, souterraines ou de surface, s'est détériorée	Oui	0%
	Impacts sur la biodiversité		
EM-EP-160a.1	Description des principes et pratiques en matière de gestion de l'environnement pour les sites actifs	Oui	Les informations sont disponibles au point 5.2.4 du chapitre 5. (Source : DEU 2024, §5.2.4)
	Nombre de déversements d'hydrocarbures	Oui	24 (Source : DEU 2024, §5.2.2.3)
	Volume des déversements d'hydrocarbures	Oui	600 m³ (3 774 barils) (Source : DEU 2024, §5.2.2.3)
	Volume des déversements en Arctique	Oui	0 m³
EM-EP-160a.2	Volume ayant impacté des côtes dont l'indice ESI est compris entre 8 et 10	Oui	0 m³
	Volume récupéré	Oui	28 m³ (176 barils) (Source : DEU 2024, §5.2.2.3)
	Pourcentage de réserves (1) prouvées et (2) probables dans ou à proximité de sites servant d'habitat à des espèces protégées ou menacées	Oui	10,1% des réserves prouvées sont des réserves opérées situées dans ou à proximité de sites servant d'habitat à des espèces protégées ou menacées
	Sécurité, droits humains et droits des peuples autochtones		
EM-EP-210a.1	Pourcentage de réserves (1) prouvées et (2) probables dans ou à proximité de zones de conflit	Oui	12,2% (réserves prouvées)
	Pourcentage de réserves (1) prouvées et (2) probables dans ou à proximité de terres autochtones	Oui	1,9% des réserves prouvées sont des réserves opérées situées dans ou à proximité de terres autochtones
	Discussion des processus d'engagement et des pratiques liées à l'obligation de vigilance concernant les droits humains, les droits des populations autochtones et les opérations dans les zones de conflit	Oui	Les informations sont disponibles aux points 3.6, 5.3.1.5 et 5.3.3 (Source : DEU 2024 §3.6, 5.3.1.5 et 5.3.3)
	La Compagnie a publié un document d'information Droits de l'Homme en 2016, actualisé en 2018, conformément aux recommandations du Guide de reporting des Principes directeurs des Nations unies, disponible sur son site internet. TotalEnergies était ainsi la première société du secteur pétrolier et gazier à le faire. La troisième édition a été publiée en janvier 2024.		
Relations avec les populations locales			
EM-EP-210b.1	Discussion du processus de gestion des risques et des opportunités liés aux droits et intérêts des populations locales	Oui	Les informations sont disponibles au point 5.3.3.3 du chapitre 5. (Source : DEU 2024, §5.3.3.3)

Réf. SASB	Indicateur	Publié	Informations publiées par TotalEnergies (2024)
Relations avec les populations locales			
EM-EP-210b.2	Nombre et durée des retards d'origine non technique	Non	Non consolidé au niveau Compagnie.
Santé et sécurité du personnel			
EM-EP-320a.1	Taux de fréquence des accidents	Oui	<p>TRIR : nombre d'accidents du travail déclarés par million d'heures travaillées – Tous Personnels 0,55</p> <p>Personnel de la Compagnie 0,44</p> <p>Personnel d'entreprises extérieures 0,67</p> <p>Ce qui correspond à :</p> <p>TRIR tous personnels : 0,11 (pour 200 000 heures travaillées)</p> <p>TRIR Personnel Compagnie : 0,09 (pour 200 000 heures travaillées)</p> <p>TRIR Entreprises extérieures : 0,13 (pour 200 000 heures travaillées)</p> <p>Note : ces taux n'incluent pas les maladies professionnelles</p> <p>(Source : DEU 2024, §5.3.1.2)</p> <p>Nombre de maladies professionnelles déclarées en 2024 pour les employés de la Compagnie : 170</p> <p>(Source : DEU 2024, §5.3.1.2)</p>
	Nombre de décès accidentels rapporté aux heures travaillées	Oui	<p>0,25 (pour 100 millions d'heures travaillées)</p> <p>Ce qui correspond à : 0,0005 (pour 200 000 heures travaillées)</p> <p>(Source : DEU 2024, §5.3.1.2)</p>
	Taux de fréquence des presque accidents	Oui	<p>Nombre de presque accidents et anomalies rapportés : près de 1 000 000</p> <p>Nombre d'heures travaillées : 400 millions</p> <p>Ce qui correspond à un taux de fréquence des presque accidents (pour 200 000 heures travaillées) d'environ : 500</p> <p>(Source : DEU 2024, §5.3.1.2)</p>
	Nombre moyen d'heures de formation en santé, sécurité et interventions d'urgence pour les employés à temps plein	Oui	<p>Nombre de jours moyens de formation par salarié : 4,1 (hors compagnonnage)</p> <p>Pourcentage de formation dédiées à l'HSE : 24%</p> <p>(Source : DEU 2024, §5.3.1.3.B)</p>
	Nombre moyen d'heures de formation en santé, sécurité et interventions d'urgence pour les entreprises extérieures	Non	<p>Non disponible.</p> <p>Nous ne définissons pas les besoins de formation en fonction des types de contrats individuels ni par catégories d'employés.</p>
EM-EP-320a.2	Nombre moyen d'heures de formation en santé, sécurité et interventions d'urgence pour les employés sous contrat de courte durée	Non	<p>Non disponible.</p> <p>Nous ne définissons pas les besoins de formation en fonction des types de contrats individuels ni par catégories d'employés.</p>
	Exposé des systèmes de management utilisés pour intégrer une culture de sécurité d'un bout à l'autre du cycle d'exploration et de production	Oui	<p>Les informations sont disponibles au point 5.3.1.2.</p> <p>(Source : DEU 2024, §5.3.1.2)</p>
Valorisation des réserves et investissement			
EM-EP-420a.1	Sensibilité du niveau des réserves d'hydrocarbures aux scénarios d'évolution des cours tenant compte de la tarification des émissions de carbone	Oui	<p>Résilience de la stratégie de l'organisation</p> <p>La Compagnie a su renforcer la résilience de son portefeuille grâce à une gestion très active ces dernières années : 50% de changement de portefeuille en Amont depuis 2015 assurant un ratio de remplacement des réserves de pétrole supérieur à 100% sur 2015-2024.</p> <p>Le portefeuille bénéficie d'un point mort bas conforme à son objectif stratégique d'être inférieur à 30 \$/b (point mort cash organique de la Compagnie avant dividende de 25,4 \$/b en 2024) qui assure la compétitivité de ses ressources. En particulier, TotalEnergies a un coût de production par baril des actifs Pétrole et Gaz Amont autour de 4,9 \$/bep en 2024, le plus bas parmi ses pairs⁽¹⁾, et l'intensité des émissions de GES (Scope 1+2) est en baisse à 17 kg CO₂e/bep en 2024⁽²⁾.</p> <p>En outre, la durée moyenne des réserves prouvées et probables de pétrole et de gaz est de 18,5 ans et la valeur résiduelle des actifs Pétrole et Gaz Amont de la Compagnie de plus de 18,5 ans représente moins de 15% de leur valeur totale.</p>

(1) Pairs : BP, Chevron, ExxonMobil, Shell.

(2) L'intensité oil & gas Amont est calculée hors actifs intégrés GNL.

Réf. SASB	Indicateur	Publié	Informations publiées par TotalEnergies (2024)
	Valorisation des réserves et investissement		
			Risques d'actifs échoués
			<p>En juin 2020, TotalEnergies a identifié que, de ses actifs Amont, seuls les projets de sables bitumineux au Canada de Fort Hills et Surmont pouvaient être qualifiés d'actifs échoués (<i>stranded assets</i>), c'est-à-dire présentant des réserves de plus de 20 ans et des coûts de production élevés, dont la totalité des réserves pourraient donc ne pas être produites avant 2050. TotalEnergies a cédé ces actifs en 2023. Cette gestion du portefeuille de TotalEnergies atténue le risque d'avoir des actifs échoués à l'avenir, si les risques de baisse structurelle de la demande d'hydrocarbures se matérialisaient de manière plus rapide qu'estimée en raison de contraintes et de réglementations environnementales mondiales plus strictes et de l'évolution des préférences des consommateurs qui en résulterait.</p>
			<p>Comme le montre la courbe de mérite des coûts de production ci-dessous à l'horizon 2040 par comparaison avec la demande attendue selon les divers scénarios de l'AIE, le portefeuille des projets pétrole et gaz Amont de TotalEnergies présente un coût technique moyen qui le situe parmi les 50 Mb/j les moins coûteux à ces horizons-là notamment grâce à des actifs pétroliers à plateaux longs et à coûts de production faibles.</p>
			<p>Courbe de mérite des coûts de la production mondiale⁽¹⁾</p>
			<p>Coûts techniques (\$/b)</p>  <p>Demande mondiale de pétrole, selon scénarios AIE</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Actifs pétroliers à plateau long de TotalEnergies ○ Moyenne du portefeuille pétrolier de TotalEnergies
EM-EP-420a.1	Sensibilité du niveau des réserves d'hydrocarbures aux scénarios d'évolution des cours tenant compte de la tarification des émissions de carbone	Oui	<p>Sensibilité aux prix du CO₂, du pétrole et du gaz</p> <p>TotalEnergies évalue la robustesse de son portefeuille, y compris pour les nouveaux investissements significatifs, sur la base de scénarios pertinents et de tests de sensibilités.</p> <p>Chaque investissement significatif, y compris dans l'exploration, l'acquisition ou le développement des ressources pétrolières et gazières, ainsi que dans d'autres énergies et technologies, fait l'objet d'une évaluation prenant en compte un scénario de prix de Brent à 50 \$/b et Henry Hub à 3 \$/Mbtu, soit des prix inférieurs à ceux du scénario APS de l'AIE réputés être compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris ; chaque nouvel investissement renforce ainsi la résilience du portefeuille de la Compagnie.</p> <p>Même si la tarification du CO₂ ne s'applique pas actuellement dans tous les pays où la Compagnie opère, TotalEnergies prend en compte comme cas de base dans ses critères d'investissement un prix du CO₂ minimum de 100 \$/t (ou le prix en vigueur dans un pays donné, s'il est supérieur) et au-delà de 2030, le prix du CO₂ est inflaté de 2%/an.</p> <p>Dans l'hypothèse où ce prix du CO₂ serait de 200 \$/t puis inflaté de 2%/an au-delà de 2030, soit une augmentation de 100 \$/t par rapport au scénario de base, TotalEnergies évalue un impact négatif de l'ordre de 15% de la valeur actualisée de l'ensemble de ses actifs (Amont et Aval).</p>

(1) Source : Rystad, IEA scénarios WEO 2024.

Réf. SASB	Indicateur	Publié	Informations publiées par TotalEnergies (2024)
Valorisation des réserves et investissement			
EM-EP-420a.1	Sensibilité du niveau des réserves d'hydrocarbures aux scénarios d'évolution des cours tenant compte de la tarification des émissions de carbone	Oui	<p>Par rapport au scénario de référence utilisé pour évaluer les investissements (Brent à 50 \$/b), TotalEnergies a évalué l'impact sur la valeur actualisée de ses actifs (Amont et Aval) de l'utilisation du scénario de prix NZE publié par l'AIE⁽¹⁾ en 2024. Un tel scénario réduirait la valeur actualisée de l'ensemble des actifs (Amont et Aval) de la Compagnie de l'ordre de 10% par rapport à son scénario de référence utilisé pour évaluer ses investissements.</p> <p>Dépréciations des actifs Amont</p> <p>Par ailleurs, pour assurer la robustesse de la comptabilisation de ses actifs au bilan, la Compagnie retient pour le calcul des dépréciations de ses actifs oil & gas Amont une trajectoire de prix du pétrole qui reste soutenue à 70\$₂₀₂₄/b jusqu'à 2030, décroît ensuite linéairement pour atteindre 50\$₂₀₂₄/b en 2040 puis qui décroît à partir de 2040 vers le prix retenu en 2050 par le scénario NZE de l'AIE, soit 25,8\$₂₀₂₄/b. Les prix retenus pour le gaz en Europe et en Asie décroissent et se stabilisent à compter de 2027 et jusqu'en 2040 à respectivement 8\$₂₀₂₄/Mbtu et 9\$₂₀₂₄/Mbtu, le Henry Hub restant sur la période 2025-2040 à 3 \$₂₀₂₄/Mbtu. Ils convergent tous ensuite vers les prix du scénario NZE de l'AIE en 2050.</p> <p>(Source DEU 2024, §5.2.1.1 B)</p> <p>Pétroles et Gaz « Non Conventionnels »</p> <p>Les pétroles et les gaz non-conventionnels sont définis par l'EIA (États-Unis)⁽²⁾ comme des hydrocarbures qui ne peuvent pas être produits par des moyens de production conventionnelle, c'est-à-dire « par un puits foré dans une formation géologique dont les caractéristiques du réservoir et du fluide permettent au pétrole et au gaz naturel de s'écouler naturellement dans le puits. ». Selon l'UNFC⁽³⁾, « les exemples comprennent le méthane de houille, les gisements à faible perméabilité tels que le gaz de réservoir très peu perméable (y compris le gaz de schiste) et le pétrole de réservoir très peu perméable (y compris le pétrole de schiste), les hydrates de gaz et le bitume naturel ».</p> <p>En 2024, les hydrocarbures non conventionnels, essentiellement du gaz, ont représenté 7% de notre production et moins de 5% de notre chiffre d'affaires consolidé. Par ailleurs, TotalEnergies ne produit plus de pétrole issu de sables bitumineux depuis la cession de ses actifs canadiens de Surmont et Fort Hills fin 2023. En ligne avec sa stratégie d'intégration dans la chaîne GNL, TotalEnergies a acquis en 2024 des participations dans des champs du bassin d'Eagle Ford aux États-Unis, dont le champ de Dorado. Ce dernier affiche une intensité d'émission d'environ 10 kg CO₂e/bep.</p>
EM-EP-420a.2	Estimation des émissions de CO ₂ pour les réserves d'hydrocarbures prouvées	Oui	3,6 Gt CO₂e
EM-EP-420a.3	Montant de l'investissement dans les énergies renouvelables et chiffre d'affaires tiré de la vente de ces énergies	Oui	<p>Les informations sont disponibles dans le chapitre 5.2.6.3 du DEU 2024 pour les 3 indicateurs financiers : le chiffre d'affaires (« Chiffre d'affaires »), les dépenses d'investissements (« CapEx ») et les dépenses d'exploitation (« OpEx »), au sens de la réglementation sur la Taxonomie, sur le périmètre des entités contrôlées exclusivement et consolidées par TotalEnergies SE, pour l'année 2024.</p> <p>Les activités considérées comme liées aux énergies renouvelables sont couvertes par les rubriques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Production d'électricité renouvelable (solaire photovoltaïque / éolienne / hydroélectrique / stockage) : 4.1, 4.3, 4.5, 4.10 – Fabrication de biogaz et de biocarburants à usage des transports ainsi que de bioliquides : 4.13 – Digestion anaérobiose de biodéchets : 5.7 – Installation, maintenance et réparation de stations de recharge pour véhicules électriques et de technologies liées aux énergies renouvelables : 7.4 et 7.6 <p>La définition des indicateurs financiers est donnée dans le chapitre 5.2.6.1 du DEU 2024.</p> <p>(Source : DEU 2024, §5.2.6.1 et 5.2.6.3)</p>

(1) World Energy Outlook 2024, Table 2.3 Wholesale fossil fuel prices by scenario (p. 90).

(2) Se reporter à la définition de l'Energy Information Administration, agence fédérale au sein du Département de l'Énergie des États-Unis.

(3) Se reporter au United Nations Framework Classification for Resources to Petroleum, « Supplementary Specifications for the application of the United Nations Framework Classification for Resources to Petroleum » pages 8 et 22, points 9, 102, 103, 104.

Réf. SASB	Indicateur	Publié	Informations publiées par TotalEnergies (2024)			
Valorisation des réserves et investissement						
EM-EP-420a.4	Discussion de l'influence du prix, de la demande en hydrocarbures et/ou de la réglementation en matière de climat sur la stratégie d'investissement pour l'exploration, l'acquisition et le développement des actifs	Oui	Se reporter à EM-EP-420a.1 sur la résilience de la stratégie de l'organisation.			
Déontologie et transparence						
EM-EP-510a.1	Pourcentage de réserves (1) prouvées et (2) probables situées dans les pays occupant les 20 dernières places du classement de l'indice de perception de la corruption de <i>Transparency International</i>	Oui		6,8% (réserves prouvées)		
EM-EP-510a.2	Description du système de gestion pour la prévention de la corruption et des pots-de-vin sur l'ensemble de la chaîne de valeur	Oui	Les informations sont disponibles au point 5.4.2 (Lutte contre la corruption). (Source : DEU 2024, §5.4.2)			
Gestion de l'environnement juridique et réglementaire						
EM-EP-530a.1	Discussion des positions de l'entreprise au sujet des propositions de réglementation et/ou de politique des États concernant les facteurs d'ordre environnemental et social affectant le secteur	En partie	Les principales initiatives collectives soutenues par TotalEnergies sont présentées au point 1.4 du chapitre 1. (Source : DEU 2024, §1.4)			
Management du risque majeur						
				2024	2023	2022
EM-EP-540a.1	Nombre de pertes de confinement classées Tier 1 rapporté aux heures travaillées	Oui	Pertes de confinement (Tier 1)	14	19	11
			Millions d'heures travaillées – Tous personnel	400	400	392
Le taux de pertes de confinement Tier 1 pour 200 000 heures travaillées est donc égal à 0,007 . (Source : DEU 2024, §5.3.1.2)						
EM-EP-540a.2	Description des systèmes de management utilisés pour identifier et atténuer les risques d'accident majeur	Oui	Les informations sont disponibles au point 5.3.1.2. (Source : DEU 2024, §5.3.1.2)			
Mesures de l'activité						
EM-EP-000.A	Production de pétrole	Oui		1 314 kb/j		
			(Source : DEU 2024, §2.1)			
	Production de gaz naturel	Oui		1 120 kbep/j		
			(Source : DEU 2024, §2.1)			
EM-EP-000.B	Production de pétrole synthétique	Oui		0 bep/j		
	Production de gaz synthétique	Oui		0 bep/j		
EM-EP-000.B	Nombre de sites en mer	Oui		54		
			(Actifs ayant contribué à la production en 2024)			
EM-EP-000.C	Nombre de sites terrestres	Oui		28		
			(Actifs ayant contribué à la production en 2024)			